

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

Accueil > La HACA participe à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Plateforme des Régulateurs Audiovisuels Ibéro-américains

A [1] A [1]



La HACA participe à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Plateforme des Régulateurs Audiovisuels Ibéroaméricains

25 juin 2020

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach, a participé, le jeudi 25 juin 2020, à l'Assemblée Générale Extraordinaire (à distance) de la Plateforme des Régulateurs Audiovisuels Ibéro-Américains (PRAI), organisée à l'initiative de l'Institut Fédéral des Télécommunications (IFT) du Mexique qui assume la présidence 2019-20 de ce réseau.

Principal point à l'ordre du jour de cette réunion, à laquelle la HACA a pris part en sa qualité de membre-observateur : un échange d'informations entre les instances membres sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la pratique de la régulation audiovisuelle et sur les secteurs audiovisuels des pays membres de la PRAI. Le tour de table a aussi permis de présenter les différentes mesures entreprises par les régulateurs dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus et l'atténuement des conséquences de la crise.

La Présidente de la HACA a ainsi présenté les différentes recommandations émises par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) à l'attention des opérateurs audiovisuels marocains concernant le traitement médiatique de la crise.

Elle a indiqué, à cet égard, que la Haute Autorité a, tout en relevant la forte mobilisation et l'effort fourni par les services télévisuels et radiophoniques marocains, publics et privés, dans la mobilisation nationale pour lutter contre la pandémie, élaboré <u>un [2]rapport [3] [2]</u> basé sur l'analyse des programmes et des capsules de sensibilisation diffusés par dix-huit (18) radios et télévisions publiques et privées entre le 19 mars et le 9 avril 2020.

Ce rapport, a indiqué Mme Akharbach, a également mis en exergue un ensemble de principes fondamentaux devant régir la couverture médiatique de la crise, dont notamment le respect de la dignité des malades, de leur droit à l'image et de leur vie privée.

Mme Akharbach a également présenté aux instances de la PRAI un aperçu succinct des recommandations du CSCA relatives à l'exposition et à la consommation médiatique du jeune public durant la période de confinement, destinées particulièrement à préserver leur intégrité physique, mentale et psychique des enfants.

La Présidente de la HACA a saisi cette occasion pour réaffirmer à ses homologues iberoaméricains l'attachement de la Haute Autorité à l'approfondissement du partenariat qui lie la PRAI au Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), dont la HACA assume la vice-présidence et assumera la présidence au cours des deux prochaines années.

Ont participé à cette Assemblée Générale Extraordinaire les Président(e)s des instances du Chili (CNTV), du Pérou (CONCORTV), de la Catalogne (CAC), de l'Espagne (CNMC), de l'Andalousie (CAA) et du Mexique (IFT), et les représentant(e)s des instances du Portugal (ERC), de l'Argentine (ENACOM), de la Colombie (CRC) et du Costa Rica (SUTEL et SINART).

La PRAI (<u>www.prai.tv</u> [4]), que la HACA a rejoint en 2014 en tant que membre-observateur, a été mise en place en 2010 en tant que plateforme d'échanges d'expériences et d'informations entre les régulateurs indépendants des médias d'Amérique Centrale et du Sud et de la péninsule ibérique.

Liens